

RELEVÉ DE SÉANCE

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Séance du 19 septembre 2024 à 14h00 (Aix-IUT / Amphi Ouest)

Membres en exercice: 40

Quorum: 21

Présents et représentés : 34

I- Délibérations de la CFVU:

- Délibération n°2024/09/19-01: Modification des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) pour 2024/2025: Niveau établissement Licence (L), Master (M), Licence professionnelle (LP)
- adoptée par 24 voix pour, 5 voix contre et 5 abstentions
- Délibération n°2024/09/19-02 : Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) pour 2024/2025 : Niveau composantes (vague 3)

ALLSH, ALLSH-FEG, FDS, FDSP, FEG, FSS, IAE, OSU-Pythéas, Polytech, SMPM

- adoptée par 29 voix pour et 5 voix contre
- Délibération n°2024/09/19-03 : Évolution du bonus culture à compter de 2024/2025
- adoptée à l'unanimité
- Délibération n°2024/09/19-04 : Avis de la Commission FSDIE projets réunie le 13/09/2024
- adoptée à l'unanimité

Les délibérations de la CFVU seront disponibles sur le site WEB d'AMU https://recueil-actes-administratifs.univ-amu.fr/publication : CFVU.

II- Avis de la CFVU

- Avis n°2024/09/19-01 : Modification de la structure haute de l'offre de formation pour 2025/2026

vague 1 : EJCAM, FDS, FDSP, FEG.

- rendu à l'unanimité
- Avis n°2024/09/19-02: Maquettes d'enseignements de l'offre de formation 2024 /2025 proposées par les composantes

vague 7 : ALLSH (complément vagues 5 et 6), ALLSH-FEG, FDS (complément vagues 1, 2, 4, 5 et 6), FSS (complément vagues 1, 2 et 5), IAE (complément vague 1), SMPM (complémant vagues 2, 3, 4 et 6).

- rendu à l'unanimité



- Avis n°2024/09/19-03: Diplômes d'établissement campagne 2024 (vague 2): créations: FDSP et Pharma.

- rendu à l'unanimité

- Avis n°2024/09/19-04 : Répartition des capacités d'accueil en 2ème année du premier cycle des études de santé pour 2025/2026 : filière MK (Masso-kinésithérapie)
- rendu à l'unanimité
- Avis n°2024/09/19-05 : Capacités d'accueil en 2ème et 3ème années du premier cycle des études de santé pour 2025/2026: filières MMOP (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie) :

2 propositions pour Pharmacie

- rendu à l'unanimité
- Avis n°2024/09/19-06 : Refonte des dispositifs d'exonération des droits d'inscription au sein d'Aix-Marseille Université, à compter de 2024/2025
- rendu par 17 voix pour et 17 abstentions
- Avis n°2024/09/19-07 : Programme « Classes internationales » : dispositif en faveur des étudiants internationaux à compter de 2024/2025
- « Réponse à l'AAP Campus France pour les classes internationales -Inde » (DRI)
- rendu à l'unanimité

Les avis de la CFVU déclinés ci-dessus n'acquièrent de caractère exécutoire qu'à l'issue de leur confirmation par délibération du Conseil d'administration ou arrêté du Président.

Les délibérations du Conseil d'administration seront disponibles sur le site WEB d'AMU https://recueil-actes-administratifs.univ-amu.fr/publication : CA.

III- Présentations

Projet étudiant financé par le FSDIE Projets

Association: COLBERTMOOV

Composante de rattachement : FEG-Marseille

Evénement : Concert à Colbert le 13 septembre 2024

L'association a souhaité utiliser la musique Rap en tant que langage de rassemblement pour mettre en avant leur Faculté d'économie et de gestion et leur université qui, comme le Rap, se veulent innovantes, entreprenantes et dynamiques. Il a été rappelé la place de l'université pour se former, entreprendre, se développer et construire leur avenir sur le territoire marseillais.

Réunis sur l'espace de la Halle Puget, aux abords de la faculté, sous le seing d' « explorer pour faire société », l'association a organisé un concert en collaboration avec la ville de Marseille pour apaiser les tensions dans ce quartier et explorer des solutions pour le « bien vivre ensemble ».

• Campus connectés à Aix-Marseille Université

La Vice-présidente déléguée à la transformation de la formation par la recherche, Émilie CARRETIER, a fait un point sur les campus connectés à amU.

Il s'agit de tiers lieux équipés en matériel digital qui offrent aux étudiants, des territoires éloignés des grandes villes, la possibilité de suivre une offre de formation post-bac.



L'un des objectifs est de réduire les inégalités sociales, territoriales ou encore celles liées au handicap. L'établissement est présent à Arles, Digne-les-Bains, Gap et Salon-de-Provence. amU s'attache à faire connaître les enseignements à distance et la vie universitaire en intégrant les apprenants dans un milieu social estudiantin. A terme, ces campus pourront également servir de lieux d'examens.